



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

don de corps à la science

Question écrite n° 70249

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur la situation des personnes qui font don de leur corps à la science. En effet, les universités souffrent d'une carence en la matière. Or de nombreuses personnes renoncent à donner leur corps au vu des frais à engager pour ce faire. Il serait donc souhaitable que l'Etat prenne en charge ces frais afin de ne pas dissuader d'éventuels donateurs.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70249

Rubrique : Mort

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 décembre 2001, page 7033